

40 ans
à bâtir notre futur

Les Éleveurs de volailles
du Québec

Provoqué

Actualités | Retour sur les réunions d'information

Les Éleveurs de volailles du Québec ont tenu une consultation en deux étapes sur les projets de vente centralisée des quotas de poulet et de dindon et sur les principales composantes de ceux-ci.

Ainsi, quelque 350 éleveurs de poulet et près de 90 éleveurs de dindon ont assisté aux deux réunions d'information des 6 et 13 octobre dernier à Drummondville. Ces réunions avaient pour objectif de présenter les projets de vente centralisée des quotas de poulet et de dindon ainsi que d'en expliquer les modalités de fonctionnement et les ajustements de certains règlements qui en découlent.

Dispositions entourant la vente centralisée :

- choix du mécanisme de vente;
- identification et balisage des exceptions;
- application des règles territoriales;
- délai pour vendre après un achat ou acheter après une vente;
- quantité minimale et maximale pouvant être achetée;
- quantité minimale et maximale pouvant être mise en vente;
- nombre d'achats ou de ventes par éleveur;
- fréquence des séances de vente;
- retrait des offres d'achat ou de vente;
- règles administratives dans les situations où la quantité de mètres vendables est différente de la quantité de mètres achetés;
- traitement des pénalités;
- gestion du système

Ajustements de certains règlements qui en découlent :

- minimum et maximum de quota détenu;
- modalités prévues à l'article 5;
- déclaration assermentée.

Les principales questions soulevées par les éleveurs de poulet et de dindon concernaient la mise en place d'un prix plafond advenant le cas où l'enchère tronquée ne produirait pas les résultats attendus, la définition actuelle de l'exception familiale, les modalités entourant la vente d'une entreprise complète, les quantités minimales et maximales pouvant être achetées et mises en vente, les quantités minimale et maximale de quotas devant être détenues, les modalités prévues à l'article 5 (pour avoir droit à la location de quota, un détenteur ne peut détenir plus de 13 935 m². Le total du quota détenu et du quota loué ne peut excéder 13 935 m²) et la déclaration assermentée pour les tous les acheteurs et les détenteurs de quota.

Assemblée générale spéciale du poulet reportée

À la suite de la réunion d'information du 6 octobre qui a donné lieu à des propositions ainsi qu'à des demandes de précisions additionnelles de la part des 350 éleveurs présents, le conseil d'administration des Éleveurs de volailles du Québec a décidé d'annuler l'assemblée générale spéciale des éleveurs de poulet qui était prévue le 20 octobre dernier. Le conseil a plutôt choisi de s'accorder plus de temps afin de mieux définir certains éléments du projet et de la réglementation accompagnant la mise en place du système de vente centralisée de quota avant de convoquer une prochaine assemblée générale spéciale.

Vote défavorable au système de vente centralisé dans le dindon

Le 27 octobre dernier, 81 titulaires de dindon étaient présents à Drummondville pour participer à l'assemblée générale spéciale des éleveurs de dindon. L'objectif de cette assemblée consistait à permettre aux titulaires de quota de se prononcer sur le projet de vente centralisée. À la fin de la journée, les titulaires ont été appelés à voter par scrutin secret sur le projet global de vente centralisée. À la question : « Appuyez-vous, tel que présenté et amendé aujourd'hui, la mise en place d'un système de vente centralisée du quota de dindon par les Éleveurs de volailles du Québec? », les résultats du vote ont été : 36 pour; 41 contre.

Les membres du comité des éleveurs de dindon se sont réunis le 3 novembre dernier pour discuter des orientations à prendre en regard du projet de vente centralisée. Considérant l'importance de répondre aux questions soulevées par les participants à l'assemblée générale spéciale et de rétablir dès que possible les transactions de quota de dindon, ils ont décidé de poursuivre le développement d'un projet de système de vente centralisée qui améliorera l'accès au quota et en stabilisera la valeur. Les éleveurs de dindon seront convoqués à une autre réunion qui se tiendra à la fin janvier 2011.



Décès d'un ancien secrétaire général | Serge Deschamps nous quitte

C'est avec consternation que nous avons appris le décès subi de M. **Serge Deschamps** survenu le 25 octobre dernier. M. Deschamps était âgé de 62 ans.

M. Deschamps a été secrétaire général des Éleveurs de volailles du Québec de 1981 à 1989 et de 1992 à 2002. Le 30 avril 2002, il quittait définitivement ses fonctions après 28 années d'engagement dans le syndicalisme agricole, dont les 10 dernières à titre de secrétaire général des ÉVQ.

C'est en avril 1974 que M. Deschamps a débuté à la Fédération comme directeur du contingentement puis comme directeur des approvisionnements. En 1981, il a été nommé secrétaire général. En 1990, l'Union des producteurs agricoles l'accueillait comme secrétaire général, poste qu'il a occupé jusqu'en 1992. Il est ensuite revenu à la Fédération au poste de secrétaire général.

suite à la page 9

« Nous poursuivons nos travaux pour que le dossier des ventes centralisées de quotas progresse et réponde aux objectifs que nous nous sommes fixés dès le départ, soit démocratiser l'accès au quota et mettre en place un mécanisme qui permettra de stabiliser l'évolution des prix du quota. »

Provoqué

Revue publiée par **Les Éleveurs de volailles du Québec**
555, boul. Roland-Therrien, bureau 250
Longueuil, Québec J4H 4G1
Téléphone : 450 679-0530 Télécopieur : 450 679-5375
Courrier électronique evq@upa.qc.ca
Site internet www.volaillidesduquebec.qc.ca
Responsables Christian Dauth, Marylène Jutras
Design graphique McKay+Couture
Impression Imprimerie Sisca International inc.
Dépôt Légal Bibliothèque nationale du Québec, 1991
ISSN 1183-7500

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



Mot du président | Martin Dufresne

Toujours à l'écoute de vos besoins

Le Québec en faveur d'une croissance différentielle

Les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont tenu il y a peu de temps un atelier de discussion sur la croissance différentielle auquel M^{me} Carole Girard, membre du comité exécutif des ÉVQ, et moi-même avons pris part avec des représentants de provinces, de l'industrie, des régies provinciales et du Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC). Dans le jargon des PPC, croissance différentielle signifie que certaines provinces pourraient bénéficier d'une allocation dont la croissance serait plus forte que celle des autres. Nous avons profité de cette occasion pour réitérer clairement et fermement la position du Québec qui appuie cette notion à la condition qu'elle ne soit pas basée sur un critère de population provinciale, car ce critère ne tient pas compte de la réalité des marchés. En effet, bien que le Québec compte pour moins de 24 % de la population totale du Canada, le marché couvert par son industrie, lequel comprend le marché de l'est de l'Ontario, représente plus de 28 % du marché canadien. On constate ainsi que l'allocation du Québec, qui représente un peu plus de 27 % l'allocation domestique canadienne, n'est actuellement pas suffisante pour qu'il desserve adéquatement ses marchés naturels.

Aussi, il est clair pour nous que de limiter les opportunités de croissance de production de certaines provinces en fonction d'un critère mal adapté aux réalités du marché compromettrait sérieusement la compétitivité de l'industrie canadienne du poulet.

Le Québec constitue une des provinces possédant les meilleurs atouts pour produire et transformer du poulet, car elle est une des rares à bénéficier de trois avantages primordiaux : la disponibilité de grains de qualité et leur accessibilité; une industrie structurée, sophistiquée et de grande taille et une masse critique de consommateurs à l'intérieur d'un important bassin de population. Le Québec a, dès le départ, fait preuve d'assurance dans ce dossier parce que, selon tous ses représentants, il pourrait très bien tirer son épingle du jeu.

Vente centralisée : retour sur les consultations


Nous avons tenu les 6 et 13 octobre dernier deux réunions d'information sur le projet de vente centralisée de quotas auxquelles ont été conviés les éleveurs de poulet et de dindon. Ces rencontres avaient pour but de présenter et d'expliquer les projets de vente centralisée de quotas de poulet et de dindon ainsi que leurs principales composantes.

Au terme de la réunion d'information à l'intention des éleveurs de poulet, des éleveurs ont exprimé le besoin d'obtenir plus d'information sur les éléments de la réglementation accompagnant la mise en place du système de vente centralisée de quotas. Afin de répondre à cette demande, le conseil d'administration a décidé de reporter l'assemblée générale spéciale prévue pour le 20 octobre et de convoquer à nouveau les éleveurs de poulet pour une assemblée générale spéciale dans un proche avenir.

Les éleveurs de dindon ont, quant à eux, été appelés à voter sur le projet de vente centralisée de quotas de dindon lors de l'assemblée générale spéciale du 27 octobre dernier. Une faible majorité (36 pour, 41 contre) a préféré retourner le comité des éleveurs de dindon sur la planche à dessin.

Il va sans dire que nous poursuivons nos travaux pour que le dossier des ventes centralisées de quotas progresse et réponde aux objectifs que nous nous sommes fixés dès le départ, soit démocratiser l'accès au quota et mettre en place un mécanisme qui permettra de stabiliser l'évolution des prix du quota.

Deux dossiers que nous suivons de très près! 


Martin Dufresne, président

Sommaire | novembre 2010

| Actualité.01 Réunions d'information | Mot du président.02 Toujours à l'écoute | Contingentement.03 Relève avicole 2009 | PASAF.04 Biosécurité à la ferme | Provoqué économique.05 à .08 | 40 ans.09 Achetez notre volaille! | Amas au champs.10 Formations | Marketing.11 Chef-d'œuvre dans l'assiette | Babillard.12

Contingentement I Relève avicole 2009

Tel qu'indiqué à l'article 20 du *Règlement sur la production et la mise en marché du poulet*, les Éleveurs de volailles du Québec ont procédé au calcul de la réserve de quotas destinée aux personnes faisant partie de la relève avicole 2009.

Nous avons le plaisir de vous informer que 75 candidats se verront attribuer un total de 886 mètres carrés de quota en vertu du *Programme d'aide à la relève*.

Voici le nombre de candidats par région :


RÉGION	NOMBRE DE CANDIDATS	RÉGION	NOMBRE DE CANDIDATS
01 – Outaouais-Laurentides	6	07 – Montérégie-Est	41
02 – Lanaudière	13	08 – Centre-du-Québec	9
03 – Mauricie	2	09 – Estrie	0
04 – Québec	1	10 – Beauce	3
05 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	0	11 – Côte-du-Sud	0
06 – Saint Jean–Valleyfield	0	TOTAL	75

2 candidats recevront 5 m².

73 candidats recevront 12 m².

m² totaux distribués : 886

Les Éleveurs procéderont à la distribution des mètres carrés de la relève avicole 2009 aux périodes A-102, débutant le 2 janvier 2011, et 15P40, débutant le 7 novembre 2010.

Le titulaire de quota qui n'a pas reçu la quantité maximum de quota en vertu des règles particulières à la relève avicole en vigueur dans l'ancien programme peut bénéficier du nouveau programme d'aide à la relève s'il respecte les conditions du programme et s'il dépose sa candidature au plus tard le 31 décembre 2010. Il est alors admissible à un prêt de quota qui correspond au double du solde auquel il était admissible en vertu de l'ancien programme. 

Nouveau programme d'aide à la relève I Rectification

Une information contradictoire circulait quant à l'entrée en vigueur du nouveau *Programme d'aide à la relève avicole*.

Veuillez prendre note que le nouveau programme est bel et bien en vigueur pour l'année 2010. Nous vous rappelons que pour être admissible, vous devez en respecter toutes les conditions et déposer votre candidature **au plus tard le 31 décembre 2010**.

La documentation ainsi que le formulaire sont disponibles auprès des Éleveurs de volailles du Québec et du syndicat de votre région. 


Pesée du fumier I Une étude se met en branle

En réponse, entre autres, à des préoccupations des ÉVQ, le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) a mandaté la firme BPR pour procéder à l'étude de méthodes alternatives à la pesée systématique du fumier avec balance.

Le mandat de l'étude vise à faire une démarche sur les techniques et/ou équipements permettant de faire la mesure de la masse du fumier solide, soit directement à partir des véhicules de transport, soit à partir des équipements de chargement.

La méthodologie consiste à faire une recherche, une revue de littérature ou un inventaire des techniques et équipements connus et existants, dans différents domaines d'application (ex. : secteur agricole et manufacturier, services municipaux, ingénierie, etc.). Des utilisateurs seront contactés et interrogés. Un comité avisier du CRAAQ a également été formé.

Les ÉVQ ont accepté de contribuer financièrement à cette étude et de participer aux travaux du comité valideur au projet *Revue d'inventaire*.

Lors de la réunion du 21 octobre dernier, le comité *ad hoc* *Pesées fumier solide* s'est réuni pour commenter le rapport préliminaire de la firme BPR et clarifier les étapes à venir pour le projet. Le rapport final est attendu ce mois-ci. 

Poulet I Demande de transferts de quota

Ces dates limites ne touchent que les transferts de quota de poulet **entre les membres de la famille immédiate**.

Rappelons que depuis le 19 janvier 2010, les transferts de quotas de poulet sont suspendus, à l'exception de ceux effectués entre les membres de la famille immédiate.

Date limite pour la signature
des formulaires (art. 26)

Période A-104 - 14 janvier 2011

Période A-105 - 11 mars 2011

Formation PSA en décembre 2010 | À votre agenda

Nous vous rappelons que des formations sur le *Programme de soins aux animaux* (PSA) se donneront au mois de décembre prochain dans les trois principales régions productrices du Québec. Dès janvier 2011, il sera aussi possible de suivre cette formation « en ligne », c'est-à-dire à votre ordinateur à partir d'un site Internet. Voici les dates et endroits retenus :

Québec - 9 décembre 2010

Érablière du Cap

1925, chemin Lambert, Saint-Nicolas G7A 2N4
Tél. : 418 831-8647

Montérégie-Est - 10 décembre 2010

Club de golf Saint-Hyacinthe

3840, boul. Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe J2S 7B2
Tél. : 450-773-8579

Lanaudière - 14 décembre 2010

Club de golf de Berthier

1480, Grande Côte, Berthier JoK 1A0
Tél. : 450-836-4811; sans frais : 1 877 836-4811

Ces formations débiteront à 8 h 30 (accueil à compter de 8 h) et se termineront à 12 h 30. Pour commencer la journée, M^{me} **Renée Bergeron**, Ph.D, agr., professeure et directrice du Campus d'Alfred de l'Université de Guelph en Ontario, viendra expliquer que le bien-être animal relève en somme du gros bon sens et qu'il est d'une importance cruciale pour les animaux. M^{me} Bergeron informera les participants sur l'état de la situation en matière de bien-être ici, ailleurs et dans d'autres productions animales, tout en discutant des enjeux nationaux et internationaux liés aux nouvelles exigences des consommateurs.

Ensuite, M^{me} **Nathalie Robin**, des Éleveurs de volailles du Québec, donnera la formation sur les exigences du PSA. Après cette formation, il vous sera facile d'implanter le PSA sur votre ferme.

Il n'y a pas d'autre session de formation sur le PSA prévue ultérieurement. Nous vous rappelons que les audits PSA débiteront au printemps 2011. Ceux-ci se feront conjointement avec les audits annuels du PASAF. Si votre audit annuel PASAF est en juin 2011, vous serez aussi audité pour le PSA.

En novembre, vous avez reçu une lettre vous invitant à vous inscrire à une session de formation sur le PSA. Veuillez répondre à l'invitation en nous indiquant si vous participerez à la formation de groupe ou si vous suivrez la formation par vous-même. Dès janvier 2011, il sera possible de suivre cette formation « en ligne », c'est-à-dire à votre ordinateur à partir d'un site Internet. Sur ce site, vous aurez accès à ces trois documents d'implantation : la présentation PowerPoint de M^{me} **Nathalie Robin**, les formulaires PSA à compléter et un exemple de formulaires PSA déjà complétés. Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez obtenir par la poste un exemplaire de ces trois documents d'implantation en téléphonant à M^{me} **Odile Putod** au 450 679-0540 poste 8532.

Pour plus d'information, contactez M^{me} **Nathalie Robin** au 450 679-0540, poste 8597 ou par courriel à nrobin@upa.qc.ca.

PASAF et PSA | Quelle est la différence ?

Comme vous le savez déjà, les formations de groupe sur le *Programme de soins aux animaux* (PSA) arrivent à grands pas. Plusieurs éleveurs nous questionnent sur la différence entre ces deux programmes à la ferme. Il faut se rappeler que le PASAF et le PSA sont des programmes complémentaires avec des objectifs différents.

Le PASAF démontre aux consommateurs que nous maîtrisons toutes les étapes d'élevage pour que la viande de poulet soit salubre, c'est-à-dire exempte de résidu de médicaments (points critiques à maîtriser sont la médication dans la moulée et dans l'eau). Le PASAF met aussi l'emphase sur la biosécurité et la propreté des poulaillers et équipements afin de préserver la santé de nos élevages. Les mots-clés à retenir pour le PASAF sont la **salubrité** et la **biosécurité**.

De son côté, le PSA est un programme de bien-être animal qui démontre aux consommateurs que nous prenons soin de nos poulets tout au long de l'élevage et qu'ils sont par conséquent « bien élevés ». Le PSA aborde les notions de confort dans le poulailler, soit : la température, l'humidité, l'ammoniac, la litière, la densité d'élevage, l'alimentation et l'eau à volonté, l'observation du comportement et de l'état de santé des poulets, etc. Les mots-clés à retenir pour le PSA sont le **bien-être**, le **confort** et les **soins** apportés aux poulets. Chez bien des éleveurs, toutes ces exigences sont déjà respectées. Pour qu'une ferme soit certifiée, le système HACCP demande que l'éleveur note ce qu'il fait, ce qui est une preuve rassurante pour les consommateurs.

suite à la page 12

Biosécurité à la ferme | Faites vite pour la subvention !

Si vous prévoyez effectuer certains réaménagements dans l'entrée de vos poulaillers ou dans un bâtiment sur le site afin de rehausser la biosécurité des attrapeurs, faites vite pour demander une subvention ! Comme vous le savez, une subvention pour la mise en œuvre de systèmes de biosécurité à la ferme est disponible pour les éleveurs de volailles dans le cadre de l'initiative fédérale-provinciale-territoriale *Cultivons l'avenir*. Ne tardez pas trop, car cette subvention sera bientôt accessible aux autres productions.

Biosécurité des attrapeurs – rappel

Tel que mentionné dans la lettre que nous vous avons fait parvenir en septembre dernier, chaque éleveur doit, à partir de maintenant, fournir de l'eau pour le lavage des mains ainsi qu'un espace propre muni de crochets pour faciliter le changement de vêtements et de bottes des attrapeurs. Ces aménagements sont admissibles à cette subvention. Les autres éléments demandés (savon et serviettes de papier jetables pour le séchage des mains) ne sont pas des dépenses admissibles.

Projets et dépenses admissibles

Le recours à des services-conseils, la mise à niveau des installations ayant pour but d'améliorer la biosécurité à la ferme ainsi que les honoraires et les frais de déplacement d'un conseiller (ex. : entrepreneur, etc.) vous guidant dans l'implantation des mesures de biosécurité à la ferme sont couverts par ce programme.

Pour la mise à niveau des installations, les activités admissibles sont l'aménagement d'une installation de lavage des mains, les matériaux pour construire ou réaménager l'entrée du poulailler, une aire de lavage des véhicules de ferme, l'aménagement d'un stationnement, d'une barrière au chemin de ferme, la structure d'entreposage des poulets morts, les coûts de main-d'œuvre alloués au projet (maximum 20 % du coût total), etc.


Certaines dépenses ne sont pas admissibles : exterminateur, survêtements ou bottes jetables, traitement de l'eau, etc.

Si vous avez un projet autre que ceux mentionnés ci-dessus, veuillez consulter le dépliant ci-joint ou le site Internet du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) au www.cdaq.qc.ca ou téléphoner au 450 679-0540, poste 8353.

Aide financière

L'aide financière pour le recours à des services-conseils peut atteindre 70 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 750 \$ par entreprise agricole par an. L'aide financière pour la mise à niveau des installations peut atteindre 70 % des dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 2 000 \$ par entreprise agricole par an.

Réclamation

Après la réalisation d'une activité admissible, veuillez compléter le *Formulaire de réclamation biosécurité à la ferme* volet 3 disponible auprès du CDAQ et lui acheminer votre demande ainsi que les pièces justificatives requises. 

Provoqué économique

Sommaire du marché

Les inventaires canadiens de poulet au 1^{er} septembre 2010 s'établissaient à 34,2 Mkg, en baisse de 5 % par rapport au 1^{er} septembre 2009. La production de poulet aux États-Unis présenterait une hausse de 2,4 % en 2010 comparativement à 2009.

Les inventaires canadiens de dindon au 1^{er} septembre 2010 étaient évalués à 46,9 Mkg, en baisse de 1 % par rapport à l'an dernier à la même date. La production de dindon aux États-Unis afficherait une baisse de 2 % en 2010 comparativement à 2009.

Le prix de gros du poulet aux États-Unis devrait augmenter de plus de 11 % au troisième trimestre de 2010 comparativement au même trimestre en 2009, en dollars US. Quant au prix de gros du dindon, celui-ci devrait présenter une hausse de près de 19 % au troisième trimestre de 2010 par rapport au trimestre correspondant en 2009, toujours en dollars US.

Au Québec, le prix du maïs s'est établi à 196 \$/tonne en septembre, soit 27 \$/tonne de plus qu'en août, alors que le prix du tourteau de soya augmentait de près de 6 \$ la tonne pour s'arrêter à 409 \$/tonne.

Performance domestique de la production | Québec

(Poids éviscéré)	Période	Allocation	Production	Différence	Performance
Du 6 décembre 2009 au 30 janvier 2010	A-95	37 367 816	37 864 848	497 032	101,3 %
Du 31 janvier au 27 mars 2010	A-96	39 111 167	39 468 259	357 092	100,9 %
Du 28 mars au 22 mai 2010	A-97	40 887 827	41 059 851	172 024	100,4 %
Du 23 mai au 17 juillet 2010	A-98	41 327 876	40 432 697	-895 179	97,8 %
Du 18 juillet au 11 septembre 2010	A-99	40 683 430	39 939 111	-744 319	98,2 %
Du 12 septembre au 6 novembre 2010	A-100				
Du 7 novembre 2010 au 1 ^{er} janvier 2011	A-101				
Du 6 décembre 2009 au 1 ^{er} janvier 2011	A-95 à A-101	199 378 117	198 764 767	-613 350	99,7 %

La performance domestique réalisée par le Québec de A-95 à A-99 a atteint 99,7 %.

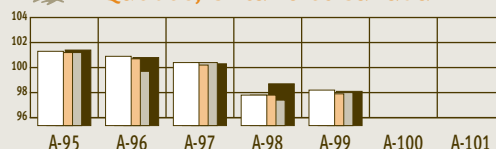
Strate de poids	Prix (\$/kg)	Volume (kg)	% du total	Coût (\$)
0 - 1,64	1,354	614 205	1,1 %	831 634
1,65 - 1,84	1,394	9 058 699	15,7 %	12 627 826
1,85 - 2,14	1,354	10 753 722	18,6 %	14 560 540
2,15 - 2,45	1,374	26 829 203	46,4 %	36 863 325
2,46 - 3,00	1,344	4 995 568	8,6 %	6 714 043
3,01 - 3,49	1,404	374 688	0,6 %	526 062
3,50 - +	1,414	5 165 184	8,9 %	7 303 570
TOTAL		57 791 269	100,0 %	79 427 000
Prix moyen des livraisons : 1,374 \$				

Répartition des volumes par strate de poids et prix moyen des livraisons du Québec | Période A-99

Les livraisons totales effectuées par les éleveurs du Québec pour la période A-99 se sont élevées à 57 791 269 kg, dont 46,4 % comprises dans la catégorie de référence (2,15 à 2,45 kg). Le coût des livraisons pour les abattoirs a atteint 79 427 000\$, ce qui correspond à un prix moyen de 1,374 \$ par kg.



Performance globale Québec, Ontario et Canada



Québec : La performance globale (mesurée sur l'allocation totale) obtenue de A-95 à A-99 a atteint 99,6 %.

Ontario : La performance globale obtenue de A-95 à A-99 a atteint 99,3 %.

Canada : La performance globale de l'ensemble des provinces obtenue de A-95 à A-99 a atteint 99,8 %.

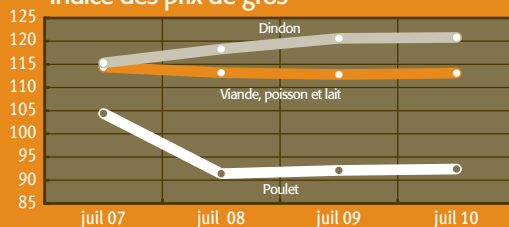
Québec (domestique)
 Québec (globale)
 Ontario (globale)
 Canada (globale)

Indices des prix

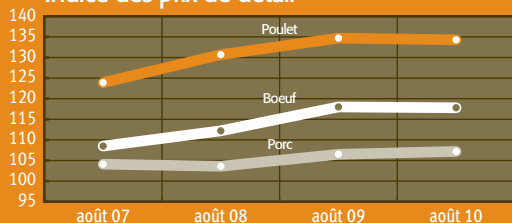
En juillet 2010, l'indice des prix de gros du poulet a été de 92,4, soit 0,2 % de plus que l'indice de juin 2010 et en légère hausse de 0,1 % par rapport à juillet 2009. De son côté, l'indice des prix de gros du dindon a diminué de 1,4 % au cours du même mois comparativement à juin 2010 pour s'établir à 120,8, mais était en hausse de 1,5 % par rapport à juillet 2009. L'indice des prix de gros de l'ensemble des viandes a, quant à lui, progressé de 0,3 %, passant de 113 en juillet 2009 à 113,1 en juillet 2010.

Note : L'indice des prix des produits industriels du mois d'août n'était pas disponible au moment de la rédaction.

Indice des prix de gros



Indice des prix de détail



En ce qui concerne les prix de détail, l'indice des prix à la consommation du poulet a présenté une baisse de 0,3 % en août 2010 comparativement à août 2009. L'indice s'est donc établi à 134,3 en août 2010. Le prix du porc a, pour sa part, présenté une hausse de 0,7 % comparativement à août 2009. De son côté, le prix de détail de la viande de bœuf a diminué de 0,2 % par rapport à août 2009.



Inventaires de poulet

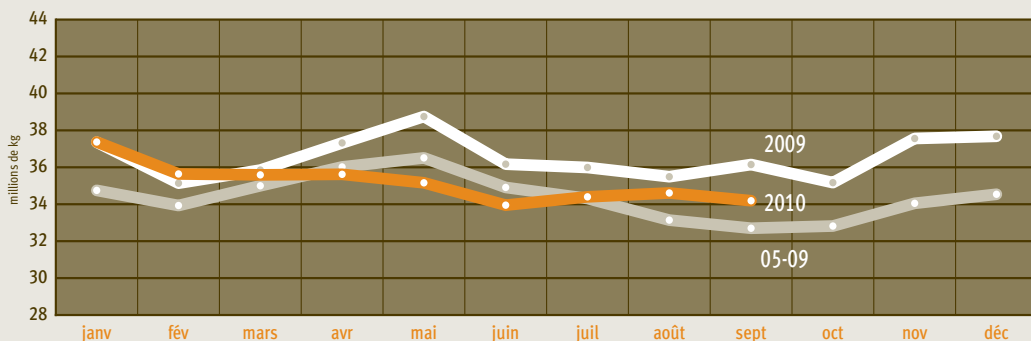
QUÉBEC Au Québec, les inventaires de poulet étaient de 9 Mkg au 1^{er} septembre 2010, soit 19 % de moins qu'au 1^{er} septembre 2009. Une baisse a été constatée dans toutes les catégories, particulièrement dans **Poulet de 2 kg et plus**, **Morceaux** et **Divers**. Les inventaires québécois au 1^{er} septembre 2010 représentaient 26,4 % des inventaires canadiens.

ONTARIO Les inventaires de poulet étaient de 15,7 Mkg en Ontario au 1^{er} septembre 2010, en hausse de 12 % par rapport à l'an dernier. Une hausse a été enregistrée dans toutes les catégories sauf **Poulet de moins de 2 kg**. Au 1^{er} septembre 2010, les inventaires de l'Ontario représentaient 46 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

CANADA Les inventaires canadiens au 1^{er} septembre 2010 étaient évalués à 34,2 Mkg. Cela représente une baisse de 5 % sur leur niveau de l'an dernier à la même date. Une baisse a été constatée dans les catégories **Poulet de moins de 2 kg**, **Morceaux** (autant les cuisses, les ailes et les poitrines) et **Divers**. Au 1^{er} septembre 2010, les inventaires canadiens étaient 1,5 Mkg plus élevés que la moyenne des cinq dernières années.

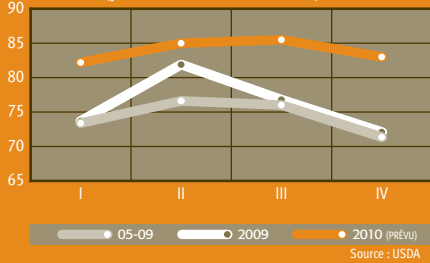
Par catégorie 1 ^{er} septembre (millions de kg)	Québec			Ontario			Canada		
	2009	2010	%	2009	2010	%	2009	2010	%
Poulet									
<2 kg	0,20	0,18	-12 %	0,07	0,04	-32 %	0,54	0,42	-23 %
>=2 kg	0,09	0,04	-58 %	0,02	0,02	32 %	0,68	0,85	25 %
Morceaux	4,81	3,50	-27 %	4,52	5,15	14 %	15,47	13,63	-12 %
Surtrans.	4,90	4,61	-6 %	8,92	9,62	8 %	16,03	16,78	5 %
Divers	1,08	0,70	-35 %	0,44	0,84	91 %	3,30	2,51	-24 %
Total	11,09	9,02	-18,63 %	13,96	15,68	12,33 %	36,03	34,19	-5,11 %

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada

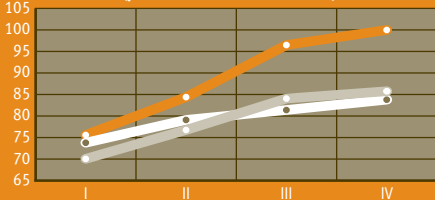


	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
05-09	34,75	33,93	35,00	36,02	36,51	34,91	34,31	33,14	32,70	32,82	34,05	34,54
2009	37,36	35,14	35,85	37,32	38,75	36,17	35,99	35,49	36,15	35,17	37,56	37,68
2010	37,37	35,64	35,59	35,62	35,16	33,95	34,40	34,61	34,19			

Poulet (par trimestre – ¢US/lbs)



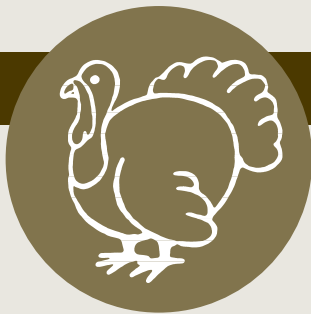
Dindon (par trimestre – ¢US/lbs)



Prix de gros aux États-Unis

Au troisième trimestre de 2010, le prix de gros du poulet aux États-Unis devrait augmenter de 11 % comparativement au trimestre correspondant en 2009. La prévision pour le quatrième trimestre de 2010 laisse entrevoir une hausse d'un peu plus de 15 % comparativement au quatrième trimestre de 2009. Cependant, avec la hausse de la valeur du \$CA, le prix de gros en \$CA augmenterait de seulement 1,7 % au troisième trimestre et baisserait de près de 3 % au quatrième trimestre. Sur l'ensemble de l'année 2010, le prix de gros du poulet aux États-Unis afficherait une hausse de 8 %. Toutefois, en dollar canadien, le prix de gros américain diminuerait de 1,7 %, passant de 1,95 \$CA/kg à 1,92 \$CA/kg.

En ce qui concerne le prix de gros du dindon aux États-Unis, celui-ci présenterait une hausse de près de 19 % au troisième trimestre de 2010 par rapport au trimestre correspondant de 2009 en \$US. La même croissance de 19 % se produirait également au quatrième trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente. Compte tenu de l'appréciation du \$CA, le prix de gros du dindon augmenterait de 12 % au troisième trimestre par rapport au même trimestre en 2009 et de 17 % au quatrième trimestre, toujours par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. Pour l'ensemble de l'année 2010, le prix devrait augmenter de plus de 12 % comparativement à 2009, en \$US alors qu'il présenterait une baisse de l'ordre de 1,7 % en \$CA.



Inventaires de dindon

QUÉBEC Au 1^{er} septembre 2010, les inventaires de dindon au Québec étaient évalués à 20,7 Mkg, ce qui est 25 % plus élevé que ceux du 1^{er} septembre 2009. Une hausse marquée a été enregistrée dans les catégories **Dindon de plus de 9 kg** et **Dindon de moins de 5 kg**. Les inventaires québécois au 1^{er} septembre 2010 représentaient 44 % des inventaires canadiens.

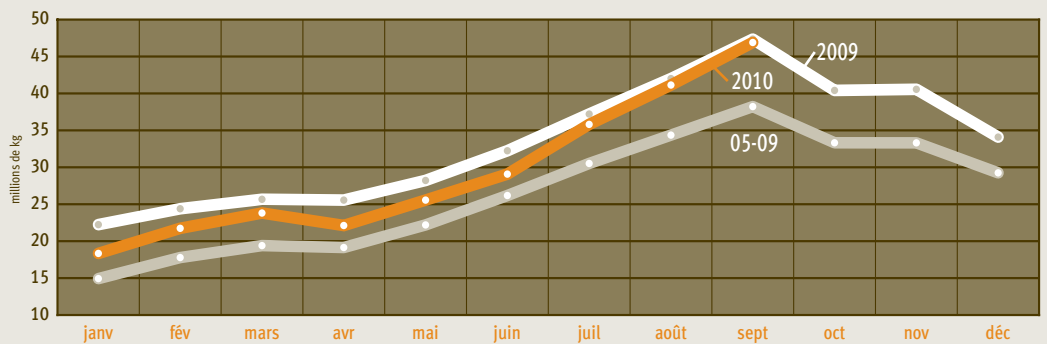
ONTARIO Les inventaires de dindon étaient évalués à 12,6 Mkg en Ontario au 1^{er} septembre 2010, ce qui représente une baisse de 20 % par rapport au 1^{er} septembre 2009. Les inventaires ont diminué dans toutes les catégories. Au 1^{er} septembre 2010, les inventaires de l'Ontario représentaient 27 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

CANADA Au 1^{er} septembre 2010, les inventaires canadiens de dindon étaient évalués à 46,9 Mkg, soit en baisse de 1 % par rapport à l'an dernier à la même date. Une baisse est survenue dans les catégories **Dindon entre 5 et 9 kg**, **Divers** et **Autres**. Une hausse a été constatée dans la catégorie **Dindon de plus de 9 kg** et **Dindon de moins de 5 kg**. Les inventaires au 1^{er} septembre 2010 étaient de 8,7 Mkg au-dessus de la moyenne des cinq dernières années à la même date.

Par catégorie
1^{er} septembre (millions de kg)

Dindon	Québec			Ontario			Canada		
	2009	2010		2009	2010		2009	2010	
<5 kg	2,44	3,89	59,3 %	2,82	2,42	-14,3 %	7,03	7,67	9,0 %
5 à 9 kg	8,58	9,34	8,8 %	6,84	4,76	-30,4 %	23,72	22,33	-5,9 %
>9 kg	3,03	5,35	76,8 %	0,99	0,78	-21,6 %	6,91	7,91	14,4 %
Autres	2,33	1,91	-18,0 %	4,62	4,30	-6,9 %	8,63	8,01	-7,1 %
Divers	0,20	0,17	-15,8 %	0,48	0,36	-26,1 %	1,06	0,99	-6,7 %
Total	16,58	20,66	24,6 %	15,75	12,61	-19,9 %	47,35	46,90	-1,0 %

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
05-09	14,93	17,78	19,40	19,14	22,20	26,18	30,52	34,36	38,22	33,32	33,31	29,25
2009	22,24	24,39	25,67	25,56	28,21	32,24	37,21	42,01	47,35	40,41	40,56	34,09
2010	18,34	21,74	23,81	22,11	25,56	29,08	35,84	41,14	46,90			

Aperçu du marché des viandes

Le Département américain de l'agriculture (USDA) a revu légèrement à la baisse ses prévisions de production de poulet d'ici la fin de 2010. En effet, la production de poulet aux États-Unis devrait croître de 2,2 % et de 2,8 % aux troisième et quatrième trimestre respectivement, par rapport à la même période l'année précédente. Cela ramènerait la croissance de la production totale en 2010 à 2,4 % comparativement à la production de 2009. Les inventaires de poulet au début août étaient 3,4 % en deçà de ceux de 2009. Le prix des poitrines désossées a présenté une hausse importante de 27 % en août 2010 comparativement à août 2009. Cette performance du marché des poitrines désossées peut s'expliquer par la sévérité des épisodes de chaleur en juillet et août, qui ont affecté à la baisse la proportion de plus gros oiseaux. Comme les oiseaux de poids plus élevés sont dirigés davantage vers la découpe, cette réduction du nombre de gros poulets a eu pour effet de réduire la disponibilité de poitrines désossées, affectant du même coup son prix à la hausse.

La production de dindon aux États-Unis a présenté une baisse mensuelle comparativement à l'année précédente lors de 6 des 7 premiers mois de 2010 ainsi que lors de 18 des 19 derniers mois. Selon le USDA, la production de dindon de janvier à juillet a affiché une baisse de 3,1 % comparativement à la période correspondante en 2009. Pour les troisième et quatrième trimestres de 2010 on parle de réduction de 1,4 % et de 1,1 % respectivement en comparaison des trimestres correspondants l'année précédente. Les inventaires de dindon entier aux États-Unis étaient en baisse de 17 % au 1^{er} août 2010 comparativement au 1^{er} août 2009 alors que les inventaires de découpes présentaient une baisse de 27 % à pareille date. À la fin de l'année 2010, le USDA s'attend à voir des inventaires totaux de dindon en baisse de 12 % par rapport à la fin de l'année 2009. Ces inventaires bas mettent de la pression à la hausse sur les prix, notamment sur ceux des poitrines désossées qui ont présenté en juillet une augmentation de 73 % comparativement à juillet 2009. On s'attend à des prix relativement élevés d'ici la fin de l'année.

Ce qui retient l'attention sur le marché du porc aux États-Unis ce sont principalement les prix élevés. En effet, le USDA rapporte que des approvisionnements en baisse ainsi qu'une demande acceptable pour les produits de porc affectent à la hausse les prix du porc. Cette situation devrait perdurer d'ici la fin de l'année compte tenu des réductions de production de 4,9 % et de 2 % prévues lors des troisième et quatrième trimestres de 2010 respectivement, comparativement aux trimestres correspondants en 2009. Depuis le début de 2010 jusqu'à la fin août, les prix de gros du porc se maintenaient 40 % au-dessus des prix de la même période en 2009. En plus de la baisse de production et de la demande intérieure suffisante, la forte demande à l'exportation dans certains pays semble également affecter à la hausse le prix du porc aux États-Unis, notamment une hausse de 68 % des exportations vers le Mexique pour la période de janvier à août.

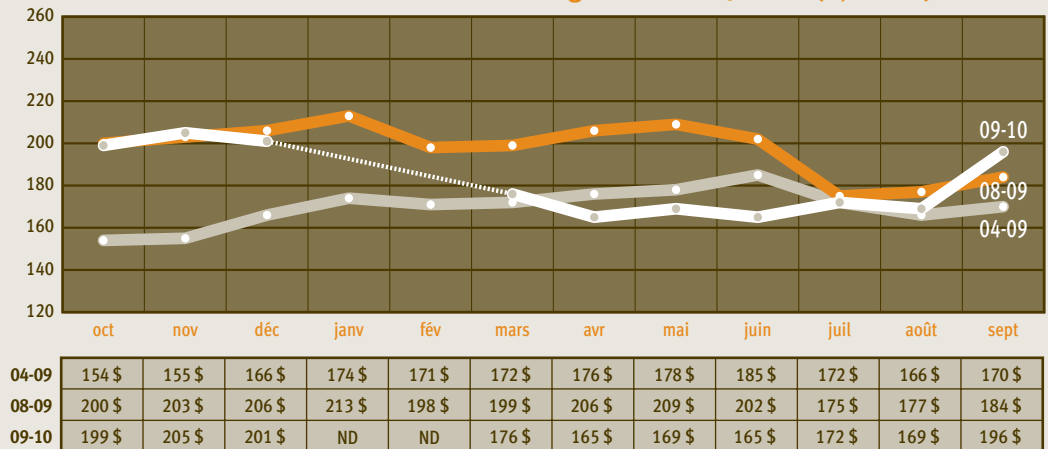
La bonne performance des exportations étatsuniennes de bœuf démontre la force de la demande mondiale de bœuf, tel que le rapporte le USDA. De janvier à juillet, les exportations présentent une croissance de 17 % comparativement à la même période en 2009. Le USDA s'attend à des exportations en hausse dans les mêmes proportions sur l'ensemble de l'année par rapport aux exportations totales en 2009. Les exportations de bœuf sont en hausse particulièrement en Asie, notamment au Japon et en Corée du Sud. D'autres marchés présentent également une hausse de demande dont la Russie et l'Égypte. Dans le cas du Japon, la hausse du yen comparativement au dollar US rend les prix des produits de bœuf en provenance des États-Unis particulièrement attractifs en comparaison des produits australiens relativement plus coûteux.

Aperçu du marché des grains

Le prix du maïs dans les centres régionaux a présenté une hausse de 27 \$ en septembre 2010 par rapport à août pour s'établir à 196 \$/tonne. Le prix de 2010 était donc 12 \$/tonne plus élevé que le prix de septembre 2009, ce qui représente une hausse de 6 %. Comparativement au prix moyen des cinq dernières années à la même date, le prix du maïs en septembre a été 26 \$/tonne plus élevé, ce qui correspond à un écart de 15 %. Quant au prix du tourteau de soya, celui-ci s'est établi à 409 \$/tonne en septembre comparativement à 403 \$/tonne en août. Cela représente une hausse de plus de 5 \$/tonne, soit 1,3 %. Comparativement à septembre 2009, où le prix était de 493 \$/tonne, le prix de septembre cette année était donc 85 \$ moins élevé. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années de 348 \$/tonne en septembre, le prix affichait une hausse de 17 %.

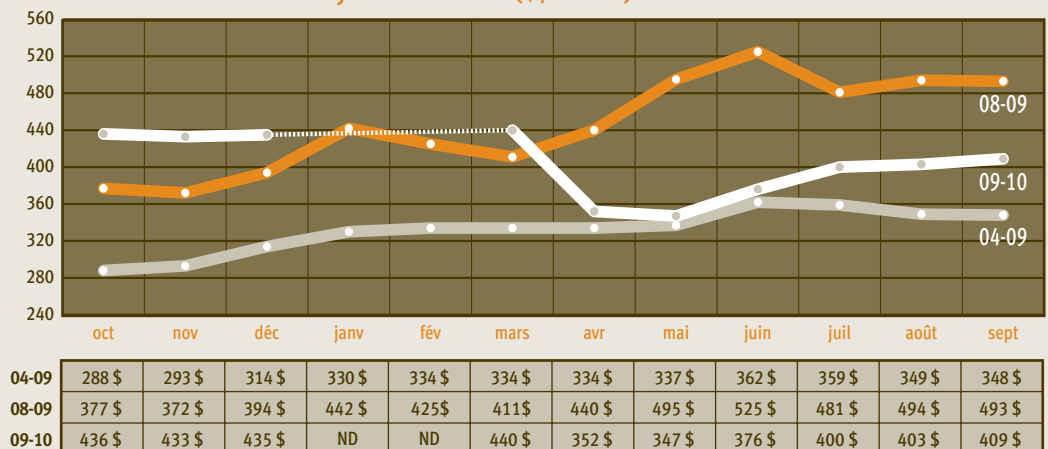
Dans son rapport du 8 octobre dernier sur l'offre et la demande mondiale de produits agricoles, le USDA a revu à la baisse ses prévisions de stocks de maïs de fin de campagne 2010-2011, et ce, malgré une hausse des stocks de début de campagne. En effet, la prévision de production de maïs a été revue à la baisse alors que la prévision de demande a été revue à la hausse, réduisant ainsi les inventaires de fin de campagne. La prévision de rendement a été ramenée de 162,5 à 155,8 boisseaux/acre, faisant passer la prévision de production de 13,2 à 12,7 milliards de boisseaux. Le prix moyen du maïs à la ferme serait de 5 \$US/boisseau pour cette même récolte. Le USDA a également revu légèrement à la baisse le rendement et la production de soya en 2010-2011. La prévision de rendement est passée de 44,7 à 44,4 boisseaux/acre. Quant à la prévision de production, elle est passée de 3,5 à 3,4 milliards de boisseaux. Le prix moyen prévu du soya à la ferme pour la récolte 2010 s'établirait à 10,75 \$US/boisseau. Les inventaires de soya en fin de campagne seraient en hausse de 75 % par rapport à ceux de la campagne précédente.

Prix de vente du maïs dans les centres régionaux du Québec (\$/tonne)



Source : FPCCQ

Prix du tourteau de soya à Montréal (\$/tonne)



Source : FPCCQ

Note : Agriculture et Agroalimentaire Canada a temporairement suspendu la collecte et la publication des données nécessaires à la mise à jour des prix de vente aux centres régionaux. La FPCCQ n'est donc pas en mesure de nous transmettre les prix aux Québec pour les mois de janvier et février.

40^e | Achetez notre volaille ! : publicité et promotion des débuts à aujourd'hui

Des débuts jusqu'aux années 90

Dès 1972, le Service de promotion, nouvellement créé, établit des ententes avec le ministère de l'Agriculture et l'Association des abattoirs avicoles du Québec pour réaliser la campagne *Le Festival de la volaille*. La campagne battra son plein à l'automne 73 avec l'utilisation d'une panoplie de moyens : grands médias électroniques et imprimés, participation à diverses émissions de radio et de télévision, promotion directe auprès des détaillants, sans oublier les 30 000 exemplaires des fascicules *L'art d'apprêter le poulet au Québec* et *L'art d'apprêter la dinde au Québec*. On le constate : il s'agit d'un départ « sur les chapeaux de roues » pour la nouvelle fédération et son service de promotion.

En 1976 apparaît l'identification BECDOR pour tous les produits de la volaille. Encore une fois, les abattoirs « sont dans le coup » et apposent le sigle sur leurs emballages de poulets et de dindons. Une campagne est alors conçue pour donner de l'impact à la nouvelle identification et c'est le père Gédéon qui sera le premier porte-parole. Une figure éminemment sympathique et connue de tous. Il n'y a pas à dire, les éleveurs font vite la preuve qu'ils savent y faire en matière de promotion de leurs produits !

D'autres campagnes suivent dans les années 80 et 90. Madame Dominique Michel nous disait à la radio en 1986 : « Je préfère le dindon ». On se souviendra peut-être aussi du slogan *Le poulet, c'est drôlement bon !* utilisé dans les années 90, et que l'on a vu partout et même sur les écrans projetés dans le métro de Montréal.

Dès 1972 et tout au long des années qui ont suivi, l'approche promotionnelle comprend un nombre impressionnant de moyens mis en œuvre. Ainsi, à l'utilisation des médias grand public, s'ajoutent des opérations de relations publiques dans des expositions et salons divers, des formations données par des techniciens formateurs, des publications de toutes sortes s'adressant à divers publics, ou encore des moyens très ciblés comme ces 500 000 sachets d'assaisonnement distribués en 1993, ainsi que le bulletin d'information créé pour le secteur des hôtels, restaurants et institutions.

Les années 2000

Durant les années 2000, les efforts de promotion et de publicité s'accroissent encore davantage, les nouveaux médias sont mis à contribution et les ÉVQ voient leurs efforts encore une fois récompensés. Mais, avant tout, un nouveau nom est adopté.

Fait prédominant, c'est en effet durant cette décennie que la Fédération change de nom pour devenir les Éleveurs de volailles du Québec. L'annonce en est faite à l'assemblée générale annuelle en 2007. Ce changement représente un tournant majeur et c'est l'occasion de créer une nouvelle identité visuelle tant pour l'ensemble de l'organisation que pour les deux marques génériques : *Le Poulet du Québec* et *Le Dindon du Québec*.

Cette stratégie marketing vient donner encore plus de visibilité à ces deux marques génériques qui, par ailleurs, sont déjà bien connues. C'est en effet le cas du poulet, par exemple, qui fait l'objet de la campagne publicitaire *Le Poulet du Québec, bien élevé* depuis 2005. Cette campagne prendra de l'ampleur au fil des années et elle est toujours bien présente au moment où les éleveurs célèbrent leur 40^e anniversaire.

La promotion du dindon s'accroît aussi durant les années 2000 alors qu'une batterie de moyens est mise en branle, dont la campagne de publicité *Les mardis dindon, j'adore !* Il y aura également des programmes de relations publiques, des commandites d'émissions de grande écoute avec organisation de concours, brochures, fascicules, etc. Il faut signaler en outre que, sur le plan de la commercialisation, le *Fonds de commercialisation du dindon* est mis à profit par Exceldor et Olymel qui créent de nouveaux produits et font la promotion du dindon.

Comme on le voit, dans le domaine du marketing comme dans les autres domaines, la Fédération favorise une action concertée et elle crée des alliances. C'est le cas aussi du Conseil du Poulet du Québec qui a été créé en 2004. Composé d'Olymel, d'Exceldor, des Rôtisseries St-Hubert, de PFK Québec, des ÉVQ ainsi que de Scores pendant quelques années, le Conseil signera au fil des ans plusieurs campagnes de relations publiques, de publicité et de promotion qui feront valoir les qualités de l'élevage du poulet au Québec.

Au chapitre des nouveaux médias, on assiste à une entrée en force en 2001 avec la mise en ligne du site Internet lepouletduquebec.qc.ca. Le site, qui comprend au départ une section pour le dindon, connaît une popularité qui ne cessera de grandir. En 2010, près de 60 000 personnes le visitent chaque mois et l'infolettre hebdomadaire est transmise à environ 90 000 consommateurs et professionnels de l'industrie. Soulignons aussi que, en même temps que le site est mis en ligne, la Fédération crée, avec de nombreux partenaires, un outil multimédia pour mieux faire connaître les étapes de production et de transformation de la volaille. Le cédérom s'intitule *De la ferme à la table*.

La Fédération publiera trois livres de recettes, soit *Poulet cent façons*, *Coup de coeur* et *Sainplement bon !* qui recevra en 2003 le Prix d'excellence de Cuisine Canada, médaille de bronze. 🍴

Source : Album-souvenir 40^e anniversaire des ÉVQ

suite de la page 1

Décès | Serge Deschamps

En avril 2008, dans le cadre de l'assemblée générale annuelle des ÉVQ, l'ex-directeur général des ÉVQ est venu présenter son projet de résidence supervisée *La Maison Jolovie*. Pour remercier les donateurs, M. Deschamps a fait tirer durant le banquet quelques vitraux qu'il avait lui-même confectionnés.

Les dirigeants des ÉVQ et tous les permanents qui ont cotoyé M. Deschamps au fil des ans se souviendront de tout le travail qu'il a accompli au sein de l'organisation. M. Deschamps faisait partie des pionniers de la gestion de l'offre. Il aura contribué de façon remarquable au développement des Éleveurs de volailles du Québec et à l'essor de l'aviculture québécoise.

Nos plus sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Deschamps. 🕊

PASAF | Formulaires à compléter à l'ordinateur

Les formulaires PASAF version « à compléter à l'ordinateur » sont maintenant disponibles sur un site Internet. Comme vous le savez, les formulaires PASAF version « à imprimer et compléter à la main » sont déjà disponibles sur ce site. Vous avez déjà reçu par la poste l'adresse de ce site (avec le nom d'utilisateur et le mot de passe) sur une feuille verte insérée avec la mise à jour des formulaires PASAF en mars dernier. Si vous n'avez pas conservé cette feuille verte, veuillez contacter M^{me} **Nathalie Robin** à l'adresse courriel nrobin@upa.qc.ca.

Pour le PASAF, ce sont le *Formulaire annuel* et les *Formulaires PASAF 1* et *PASAF 2* que vous pouvez télécharger sur votre ordinateur et que vous pouvez compléter directement à l'écran. Après la sauvegarde des formulaires complétés, vous pourrez les imprimer pour votre tenue de dossiers. Les deux versions du *Formulaire annuel du Programme de soins aux animaux (PSA)* seront aussi disponibles sur Internet d'ici la fin de l'année. 🕊

Laryngotrachéite I Sortie des derniers élevages de poulets vaccinés

Comme vous le savez, en deux mois, nous avons eu 10 cas de laryngotrachéite dans le poulet de chair dans la région de la Beauce. Aucun autre cas n'a été confirmé depuis le 26 juillet 2010. Afin de limiter la propagation de la maladie, les élevages de ces fermes infectées ont été vaccinés pour un deuxième lot consécutif. Après vérification, les derniers élevages de poulets vaccinés sortiront dans la dernière semaine du mois de novembre 2010. La date prévisionnelle du 6 novembre 2010 a donc été reportée au 30 novembre 2010. Si la situation reste la même, il n'y aura plus d'élevage de poulets vaccinés au mois de décembre 2010.

Suivi en cours de tous les éleveurs de la zone à risque

Des mesures de biosécurité accrues ont été remises aux fermes dont les élevages ont été vaccinés, car ces fermes passeront d'un élevage vacciné à un élevage non vacciné (chauffage du fumier à 40 °C pendant quatre jours, lavage et désinfection des poulaillers et équipements, etc.). Ces mesures de biosécurité accrues appliquées rigoureusement détruiront le virus afin de ne pas réinfecter l'élevage suivant qui ne sera pas vacciné.

De plus, tous les éleveurs de la zone à risque sont suivis par leur vétérinaire, et les ÉVQ communiquent avec ces éleveurs 48 h avant l'abattage afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de signe clinique et que la biosécurité est bien appliquée. Un protocole d'attrapage et de transport des poulets est en place pour les camions qui entrent dans les cinq municipalités de la zone à risque.

Nous vous rappelons que les élevages vaccinés sont contagieux. Les ÉVQ demandent donc aux éleveurs dont les élevages ont été vaccinés ainsi qu'à tous les éleveurs de volailles du Québec d'appliquer rigoureusement les mesures de biosécurité quotidiennes du manuel PASAF (section 2) et des cartons verts de l'ÉQCMA.

Soyons vigilants en tout temps!

Si vous observez un ou plusieurs des signes cliniques de la laryngotrachéite, **avisez immédiatement** votre médecin vétérinaire pour un diagnostic.

Préaudit PASAF des « poulaillers B » I Passez-vous le mot!

Nous invitons les titulaires de quotas à informer les propriétaires de poulaillers où ils élèvent leurs poulets (location court terme) qu'ils doivent prendre rendez-vous pour leur préaudit PASAF à la ferme.

Le propriétaire de poulailler(s) doit implanter le programme le plus tôt possible, car le conseil d'administration des ÉVQ a décidé que **la certification des propriétaires de poulailler(s) sera obligatoire dès le printemps 2011**. Le préaudit doit donc se faire aussi rapidement que possible, car il faut implanter le programme pendant six mois (trois périodes) avant d'être audité à la ferme.

Le propriétaire de poulailler(s) sera certifié par la firme Gestion Qualiterra lorsque la tenue de dossiers et le(s) poulailler(s) rencontrent les exigences du PASAF et éventuellement du PSA (*Programme de soins aux animaux*). Le coût de certification des propriétaires de poulailler(s) est en pratique déjà payé par les prélèvements versés aux ÉVQ par les titulaires de quota qui produisent dans ce type de poulailler.

Pour prendre dès maintenant un rendez-vous pour votre préaudit à la ferme, contactez M^{me} **Nathalie Robin**, agr., agente de formation PASAF et PSA des ÉVQ, au 450 679-0540, poste 8597 ou par courriel à nrobin@upa.qc.ca.

Passez-vous le mot! 

Amas au champ I Formation pour les éleveurs de volailles

Une toute nouvelle formation est offerte cet automne aux éleveurs de volailles qui réalisent des amas de fumier solide au champ. Rappelons qu'en vertu des modifications apportées au Règlement sur les exploitations agricoles, en juillet dernier, il est dorénavant permis à toutes les exploitations agricoles de procéder au stockage des fumiers en amas au champ selon certaines conditions.

La formation prévoit une partie théorique en salle le matin suivie de la visite d'un amas au champ en après-midi. Ont contribué financièrement à cette formation : les Éleveurs de volailles du Québec, le Comité conjoint des races de boucherie et des fédérations des producteurs de bovins, laitiers, œufs de consommation et œufs d'incubation, Emploi-Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Dates et lieux des formations

Les éleveurs intéressés doivent s'inscrire auprès des personnes contact mentionnées ci-dessous. Les frais de formation sont de 30 \$ par participant.

DATE	LIEU	INSCRIPTION
9 novembre	New Richmond	Marc Tétreault Tél.: 418 392-4466, poste 208 Courriel: mtetreault@upa.qc.ca
10 novembre	Rimouski	Linda Tremblay Tél.: 1 866 856-3443 Courriel: cfabslcds@bellnet.ca
16 novembre	Sainte-Agathe-de-Lotbinière	Centre de formation agricole de Saint-Anselme Tél.: 418 885-4517, poste 1650 Courriel: normand.bissonnette@cscotesud.qc.ca
17 novembre	La Malbaie	Formation continue Charlevoix - Diane Harvey Tél.: 418 435-4150 Courriel: diane.harvey@ceccharlevoix.qc.ca
19 novembre	Rouyn-Noranda	Josée Falardeau Tél.: 819 629-2144 Sans frais: 1 866 629-2144, poste 120 Courriel: josee.falardeau@cslactem.qc.ca
23 novembre	Nicolet	Guylaine Martin Tél.: 819 758-6401, poste 2702 Téléc.: 819 758-6080 Courriel: martin.guylaine@cgpvicto.qc.ca
25 novembre	Alma	Gilles Lajoie Tél.: 418 542-2032, poste 225 Téléc.: 418 542-3011 Courriel: glajoie@upa.qc.ca
7 décembre	Saint-Hyacinthe	ITA campus Saint-Hyacinthe Tél.: 450 778-6504, poste 6201 Tél. sans frais: 1 888 353-8432 Téléc.: 450 778-4967 Courriel: formation.continue@mapaq.gouv.qc.ca
8 décembre	Joliette	Collectif de formation agricole de Lanaudière Tél.: 450 753-7486, poste 350 Courriel: lanaudiere@formationagricole.com
Janvier 2011 (DATE À CONFIRMER)	Montérégie-Ouest	Camille Loïselle Tél.: 450 264-9276 Courriel: cloiselle@csnewfrontiers.qc.ca 

De la ferme à la table, les exploitants visent local

Selon un sondage mené auprès de 1 800 chefs professionnels sur les toutes dernières tendances à surveiller par Direct Link, une firme qui suit de très près l'évolution des tendances en restauration, l'incidence de plats au menu qui nomment de manière explicite une ou plusieurs sources agricoles dans leur description a explosé en 2010. En effet, les descriptions de menu qui contenaient des noms de ferme se sont accrues de plus de 80 % comparativement à 2009 ! Qu'est-ce qui favorise cette popularité de l'approvisionnement à la ferme dans les services alimentaires ? L'intérêt croissant des consommateurs pour le développement durable et une meilleure traçabilité, attributs généralement associés aux produits locaux. Les restaurateurs qui font le choix d'exploiter ce filon sont à l'avant-garde d'une tendance culinaire en forte croissance. 🍴

Source: VSA, septembre 2010

Marketing I Chef-d'œuvre dans l'assiette



On ne parle pas d'art culinaire pour rien ! La créativité, la maîtrise de la technique, le reflet de la culture et l'innovation dont font preuve les grands chefs dans les créations rivalisent d'audace avec les artistes, tant les plus marginaux que ceux qui font courir les foules. Si le détail de chaque œuvre gourmande que vous déposez à table vous obsède, le récent fascicule *Aventures de fine cuisine* (tome 3) est tout indiqué pour vous. Laissez-vous envoûter par de nouvelles idées pour mettre le poulet au menu des petites et des grandes occasions !

Voici quelques-unes des recettes que vous pourrez y découvrir :

- Poulet et chanterelles coffrés au tofu, panure de noix de cajou
- Poulet en poissonnade
- Boules de risotto, sot-l'y-laisse et fromage bleu Ermite
- Soupe tonkinoise au poulet

Visitez le site www.lepoulet.qc.ca pour télécharger gratuitement ce fascicule. 🍴

Plus de la moitié des agriculteurs utilisent les médias sociaux

facebook

Selon un nouveau sondage mené auprès du groupe consultatif Vision de Financement agricole Canada (FAC), plus de la moitié (54 p. 100) des producteurs canadiens interrogés sont des adeptes des médias sociaux. Ils utilisent au moins un média social et planifient augmenter le temps qu'ils y consacrent dans le futur.

« Les producteurs ont toujours adopté de nouvelles technologies pour assurer la croissance de leur entreprise. Il était intéressant pour nous de constater comment ils utilisaient cette nouvelle plate-forme de communication », explique Dan Bergen, chef de l'exploitation à FAC.

Le sondage a démontré que les producteurs qui utilisent les médias sociaux sont plus nombreux à les utiliser pour des raisons personnelles (54 p. 100) que pour leur entreprise (30 p. 100).

Quatre producteurs en ligne sur dix (44 p. 100) estiment qu'ils ont consacré plus de temps à l'utilisation des médias sociaux cette année comparativement à l'année passée.

Les non-utilisateurs mentionnent qu'ils n'ont pas le temps (43 p. 100) ou qu'ils n'accordent pas de valeur à l'utilisation des médias sociaux (30 p. 100).

En termes d'utilisation de médias sociaux pour des raisons personnelles, Facebook s'avère l'application la plus couramment utilisée par les producteurs.

L'incorporation des médias sociaux comme moyen de communication peut présenter plusieurs possibilités tant sur le plan de la recherche, des relations d'affaires que de la promotion de l'agriculture comme participant clé au sein de la société et de l'économie. 🍴

Campagne publicitaire australienne « sans hormones »



La plus récente campagne publicitaire de la marque australienne de poulets Steggle's s'attaque au mythe des hormones. Il semble que 75 % des Australiens croient à tort qu'on administre des hormones au poulet alors que cette pratique est interdite depuis plus de 50 ans. La marque Steggle's a donc choisi de faire l'éducation du public et de rectifier les faits en diffusant des messages à la télévision cet automne.

<http://steggles.com.au/index.php/company/latest-news> 🍴

Source: *TheMeatSite* News Desk, septembre 2010

C'est en 1958 que Canadian Tire a introduit sur le marché l'argent Canadian Tire.

Source: Canadian Tire

Les 10 commandements du consommateur d'aujourd'hui


Les consommateurs sont plus informés et plus critiques que jamais. C'est dans ce contexte qu'ont été élaborés les 10 commandements qui permettront aux marques de les rejoindre et surtout de les toucher dans leurs communications marketing.

1. Mérite ma confiance
2. Inspire-moi
3. Simplifie, simplifie, simplifie
4. Laisse-moi décider
5. Guide-moi
6. Sois présent 24 heures sur 24
7. Fais des efforts pour me connaître
8. Dépasse mes attentes
9. Récompense-moi
10. Reste à mes côtés 🍴

Source: tendemandments.com

PASAF et PSA | Quelle est la différence ?

À l'origine, les Producteurs de poulet du Canada (PPC) sont allés de l'avant dans l'élaboration et la mise en œuvre du PSA afin d'éviter de se faire imposer plusieurs Programmes de soins aux animaux par nos différents clients. Depuis deux ans, les éleveurs de dindon ont mis en place le Programme de soins des troupeaux des Éleveurs de dindons du Canada.

N'oublions pas que des conditions d'élevages idéales se traduisent par des performances zootechniques optimales! 

Petite annonce | à vendre

Paille et épandeur

- Paille de blé en balles carrées.
- Paille d'avoine en balles rondes.
- Épandeur à fumier Rolland TCE 160, idéal pour petits fumiers de volailles et petites doses.

Tél. : 819 297-2566 ou 819 383-9771 

Formation sur le compostage de volailles | Inscrivez-vous !

Si vous désirez suivre une formation sur le compostage des carcasses de volailles à la ferme, nous vous encourageons à vous inscrire **dès maintenant** auprès de M^{me} **Manon Dupont** de l'Institut de technologie agroalimentaire, Campus de Saint-Hyacinthe, aux coordonnées suivantes :

Tél. : 450 778-6504, poste 6221

Sans frais : 1 888 353-8482

Courriel : manon.dupont@mapaq.gouv.qc.ca.

Les frais d'inscription sont entre 75 \$ et 100 \$/ personne. Les inscriptions par téléphone sont payables par carte de crédit (Visa ou Mastercard).

Lorsqu'un groupe sera complété, une session de formation pourra avoir lieu. La date de la formation vous sera communiquée ultérieurement.

Horaire : de 9 h à 16 h 30


Endroit : Campus de Saint-Hyacinthe

Contenu du cours :

- Techniques de compostage
- Construction du site et équipement
- Réglementation
- Présentation de photos ou visite d'un site en activité

Chaque participant se verra décerner une attestation de participation au cours sur le compostage.

À la suite de cette formation, un permis du MAPAQ est nécessaire pour l'exploitation d'un site de compostage à la ferme.

Rappelons que les sessions de formation sont offertes afin de permettre aux éleveurs de composter leurs carcasses de volailles selon les normes prévues au Règlement sur les aliments du MAPAQ. Elles sont rendues possibles grâce à la contribution financière d'Emploi-Québec Montérégie, du soutien du Collectif régional en formation agricole et de l'appui promotionnel des Éleveurs de volailles du Québec. 

Migration automnale et biosécurité | La vigilance est toujours de mise

Durant la période migratoire automnale, nous devons redoubler de vigilance dans l'application constante des exigences de biosécurité du PASAF, car les oiseaux migrateurs peuvent être porteurs de maladies dont la grippe aviaire.

Voici un rappel des exigences de biosécurité du PASAF :

- CHANGEMENT DE BOTTES EN ENTRANT DANS LE POULAILLER;
- verrouillage des portes;
- pancarte *Biosécurité en vigueur*;
- grillage aux entrées d'air;
- accès restreint aux visiteurs;
- lavage et désinfection des poulaillers;
- contrôle efficace de la vermine.

De plus, la lecture du carton vert intitulé *Protocole de biosécurité courante pour les producteurs et les employés à la ferme* de l'ÉQCMA est un bon outil complémentaire à consulter et à mettre en application en tout temps.

La rigueur dans l'application quotidienne des exigences de biosécurité est un gage de santé dans les élevages. 

Agenda | novembre 2010

NOVEMBRE 2010

1	UPA – Table des présidents et des secrétaires, Longueuil
2	ÉVQ – Comité ÉVQ et Industrie, Drummondville
3	ÉVQ – Comité des éleveurs de dindon, Longueuil
4	ÉVQ – Comité surveillance Salmonella Enteredis, Québec
9-10	UPA – Conseil général PPC – Comité exécutif, Ottawa
10	UPA – Comité consultatif Immeuble, Longueuil ÉVQ – Rencontre Entente de l'Est
11	ÉVQ – Comité des approvisionnements exceptionnels, Saint-Hyacinthe ÉVQ – Comité des approvisionnements et négociation des prix du poulet, Saint-Hyacinthe
15	ÉVQ – Rencontre Québec – Ontario (vidéoconférence)
16-17	PPC – Programme de soins aux animaux, Toronto
17	PPC – Présentation des besoins A-103
19	PPC – Conseil national pour le soin aux animaux d'élevage, Ottawa
22	UPA – Table des secrétaires des groupes spécialisés, Longueuil
23	G05 – Comité de coordination de la stratégie
24	AQINAC – 5 ^e rendez-vous avicole, Drummondville
24-25	PPC – Conseil d'administration, Ottawa
26	ÉVQ – Conseil d'administration, Longueuil ÉVQ – Formation des nouveaux administrateurs, Longueuil
30 nov.	UPA – Conseil général, Québec
-2 déc.	